
**ASSOCIATION
MAISON DES 5 ESPACES**

**Château de la Porte
4 montée Saint-Mayol
69360 TERNAY**

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2007

Laurent CHILLET
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Lyon
6, rue Gorge de Loup
69009 LYON

**ASSOCIATION
MAISON DES 5 ESPACES**

**Château de la Porte
4, Montée Saint-Mayol
69360 TERNAY**

**RAPPORT GÉNÉRAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

Exercice clos le 31 décembre 2007

Laurent CHILLET
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Lyon
6, rue Gorge de Loup
69009 LYON

Rapport général du Commissaire aux Comptes

ASSOCIATION MAISON DES 5 ESPACES

Exercice clos le 31 décembre 2007

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Conseil d'Administration, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association **MAISON DES 5 ESPACES**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de mes appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

J'ai effectué mon audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. J'estime que mes contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.225-235 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les éléments suivants :

L'essentiel des ressources de votre association étant constitué par les subventions des communes de Communay et Ternay, je me suis assuré de la réalité des subventions versées conformément à la Convention du 23 décembre 2002 signée entre la Mairie et le CCAS de Communay, la Mairie et le CCAS de Ternay et votre association.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion sans réserve, exprimée dans le première partie de ce rapport.

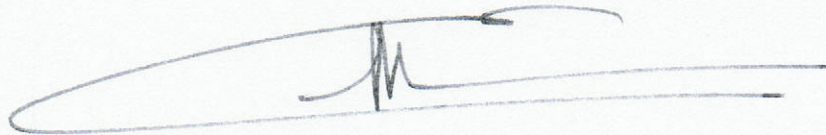
3 Vérifications et informations spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier et dans les documents adressés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

Lyon, le 20 mai 2008

Le Commissaire aux Comptes



Laurent CHILLET

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		31/12/2007			31/12/2006
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires	730	257	473	655
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles	1 991	57	1 934	
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	12 369	11 680	688	1 146
	Autres immobilisations corporelles	18 679	13 128	5 552	3 047
	Immobilisations grévées de droits				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL (I)	33 769	25 122	8 647	4 848	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	777		777	538
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				782
	CREANCES (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés				
	Autres créances	8 764		8 764	27 911
Capital souscrit appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	110 039		110 039	94 008	
Charges constatées d'avance	5 412		5 412	769	
TOTAL (II)	124 992		124 992	124 009	
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF	158 761	25 122	133 639	128 857	

(1) dont droit au bail

(2) dont à moins d'un an

(3) dont à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2007

31/12/2006

	31/12/2007	31/12/2006	
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise <i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissement affectés à des biens renouvelables</i>		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice		
		82 526	73 990
	Total des fonds propres		
		12 461	8 535
		94 986	82 526
Fonds associatifs	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	- Apports		
	- Legs et donations		
	- Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
	Droits des propriétaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds associatifs		
Total des fonds associatifs			
	94 986	82 526	
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Total des provisions			
Fonds dédiés	Sur subventions de fonctionnement		
	Sur dons manuels affectés		
	Sur legs et donations affectés		
Total des fonds dédiés			
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
		1	4
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
	Dettes fiscales et sociales		
		5 987	13 760
		29 972	30 737
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits constatés d'avance			
	2 692	1 830	
Total des dettes			
	38 653	46 331	
Ecarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF			
	133 639	128 857	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes			
(1) Dont à moins d'un an	12 460,97	8 535,49	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	38 653	46 331	
	1	4	

Compte de Fonctionnement et de Résultat

Etat exprimé en euros

		31/12/2007	31/12/2006
		12 mois	12 mois
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	Ventes de marchandises, de produits fabriqués		
	Prestations de services		
	Productions stockée	107 113	81 582
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation		
	Dons	217 043	204 226
	Cotisations	5 351	3 717
	Legs et donations		
	Autres produits de gestion courante		
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	21	26
	Autres produits	4 382	606
Total des produits de fonctionnement	333 910	290 157	
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	Achats		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	(238)	(108)
	Impôts, taxes et versements assimilés	102 057	94 555
	Rémunération du personnel	10 120	5 376
	Charges sociales	156 497	132 348
	Subventions accordées par l'association	51 734	45 952
	Dotation aux amortissements et dépréciations		
	Dotation aux provisions	2 249	4 209
	Autres charges		
	Total des charges de fonctionnement	26	21
1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER	322 445	282 353	
P.ouverts financiers	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	11 465	7 803
	Intérêts et produits financiers		
		1 356	830
Charges financières	Dotation aux amortissements et aux dépréciations		
	Intérêts et charges financières		
2 - RESULTAT FINANCIER	1 356	830	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)	12 821	8 633	
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels		
	Charges exceptionnelles	35	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL	(35)		
Impôts sur les sociétés	325	98	
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées			
TOTAL DES PRODUITS	335 266	290 987	
TOTAL DES CHARGES	322 805	282 451	
EXCEDENT ou INSUFFISANCE	12 461	8 535	
VOLONTAIRES EN NATURE	PRODUITS		
	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	CHARGES		
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens et services			
Personnel bénévole			

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **133 639** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **335 266** euros et un total **charges** de **322 805** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **12 461** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2007** et finit le **31/12/2007**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'acquisition.

Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constituée à hauteur de la différence.

Concernant les immobilisations non décomposables : conformément aux mesures de simplifications applicables à certaines entités (décret du 30 décembre 2005), ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.

Amortissements

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens, ou en fonction du rythme de consommation des avantages économiques.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les durées et les modes d'amortissement utilisés sont les suivants :

Bâtiments :20 à 50 ans en mode linéaire
Matériel et Outillage :5 à 10 ans en mode linéaire
Matériel roulant :4 à 5 ans en mode linéaire
Mobilier :5 à 10 ans en mode linéaire
Matériel de bureau :5 à 10 ans en mode linéaire
Agencements et installations :10 à 20 ans en mode linéaire

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

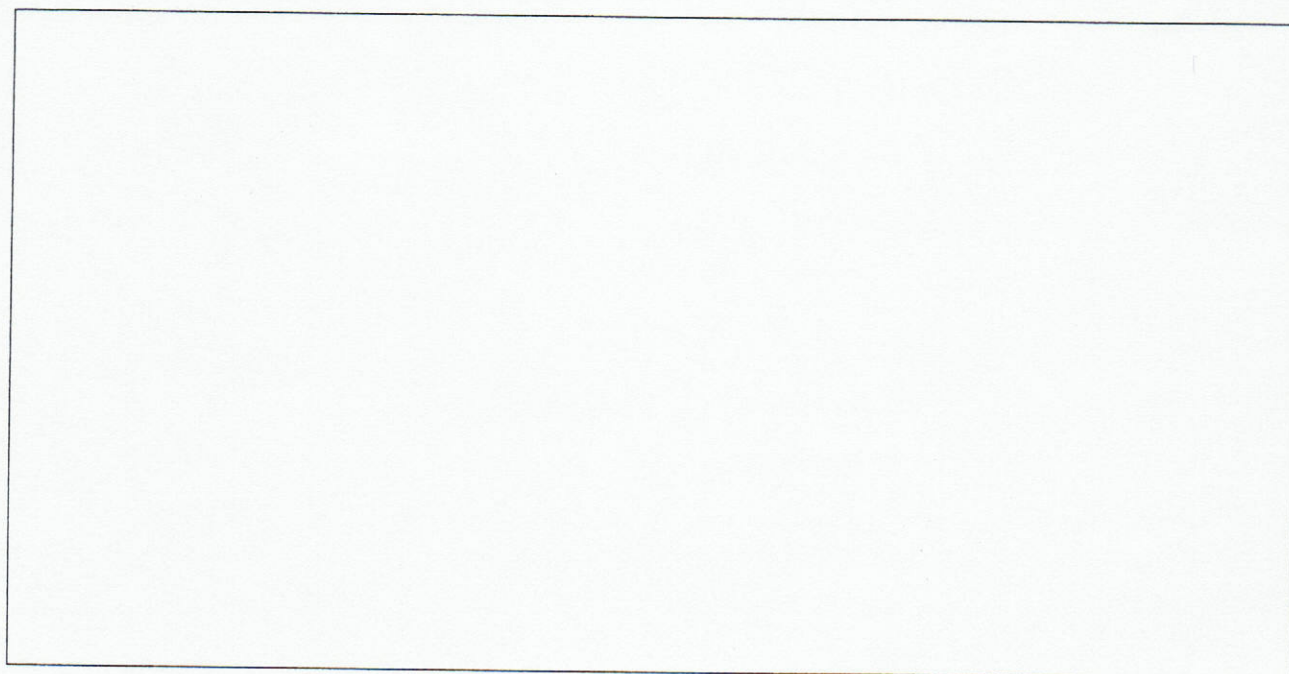
Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	31/12/2007	31/12/2006	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	5 412	769	4 643	603,64
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	5 412	769	4 643	603,64



ANNEXE - Elément 6.12

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros

	31/12/2007	31/12/2006	Variations	%
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION	2 692	1 830	862	47,08
Produits constatés d'avance - FINANCIERS				
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS				
TOTAL	2 692	1 830	862	47,08

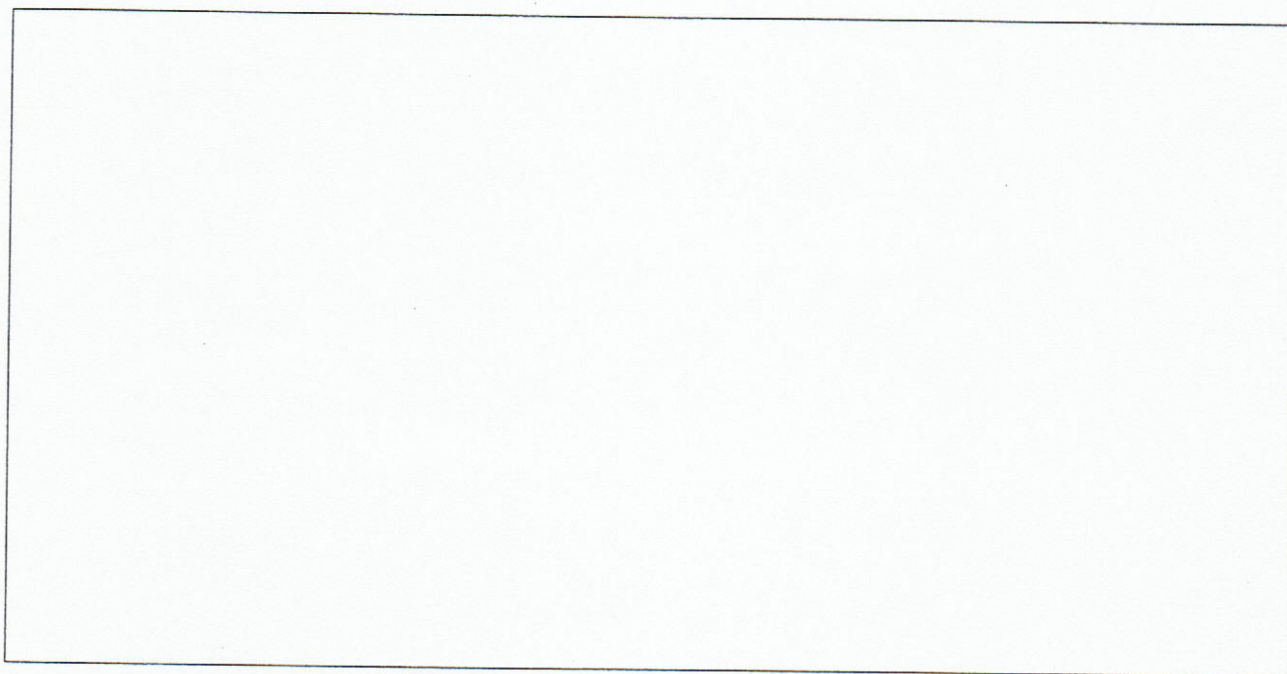


ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

	31/12/2007	31/12/2006	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients				
Autres créances	8 328	27 911	(19 583)	-70,16
TOTAL	8 328	27 911	(19 583)	-70,16



ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros	31/12/2007	31/12/2006	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1	4	(3)	-65,95
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 002	3 566	(564)	-15,82
Dettes fiscales et sociales	12 761	11 859	901	7,60
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes				
TOTAL	15 764	15 429	335	2,17

**ASSOCIATION
MAISON DES 5 ESPACES**

**Château de la Porte
4, Montée Saint-Mayol
69360 TERNAY**

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Exercice clos le 31 décembre 2007

Laurent CHILLET
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Lyon
6, rue Gorge de Loup
69009 LYON

Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées

ASSOCIATION MAISON DES 5 ESPACES

Exercice clos le 31 décembre 2007

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre Association, je dois vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont j'ai été avisé. Il n'entre pas dans ma mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune convention visée à l'article L. 612-5 du Code de Commerce.

Lyon, le 20 mai 2008

Le Commissaire aux Comptes



Laurent CHILLET